



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'Assemblée nationale**

### **Procès-verbal**

**de la réunion du comité directeur du 17 mai 2021**

Modifier la liste des présidents de séance

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n ° 2560-20210525

---

**2021**

## TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU LUNDI 17 MAI 2021..... 1

### ANNEXE

- I. Demande du groupe parlementaire formant le gouvernement au sujet des présidents de séance

Réunion du lundi 17 mai 2021

Objet : Modifier la liste des présidents de séance

Membres présents :

- M. Paradis (Lévis), président
  
- M. Fortin (Pontiac), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
- M. Nadeau-Dubois (Gouin), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
  
- M. François Arsénault, secrétaire de la Commission

---

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président, le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Modifier la liste des présidents de séance :

Concernant la demande adressée, le 13 mai 2021 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale afin que M<sup>me</sup> Lavallée (Repentigny) remplace M<sup>me</sup> Lecours (Lotbinière-Frontenac) et que M<sup>me</sup> Proulx (Côte-du-Sud) remplace M<sup>me</sup> Boutin (Jean-Talon) en tant que présidentes de séance, le comité directeur approuve cette demande.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

---

François Arsénault

---

François Paradis

FA/jb

Québec, le 17 mai 2021

## **ANNEXE I**

**Demande du groupe parlementaire formant le gouvernement**



Le leader du gouvernement

Québec, le 13 mai 2021

Monsieur François Paradis  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, Bureau 1.30  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Je vous demande de prendre les mesures nécessaires, en vertu de l'article 4.1 des Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale, afin d'effectuer les modifications suivantes à la liste des présidents de séance :

- Que la députée de Repentigny remplace la députée de Lotbinière-Frontenac en tant que présidente de séance;
- Que la députée de Côte-du-Sud remplace la députée de Jean-Talon en tant que présidente de séance.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et vous prie d'accepter, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Simon Jolin-Barrette  
Leader du gouvernement

c.c. M. Siegfried Peters, Secrétaire général de l'Assemblée nationale